

FICHE 3 INFOS OU INTOX ?

 1 heure

Objectifs

- Être capable de se poser les bonnes questions afin de choisir le partenaire adéquat.
- Permettre aux jeunes de se rendre compte qu'il s'agit d'être vigilant·e quant au choix d'un partenaire et de ne pas accepter la première proposition venue.

Matériels

- Une copie des quatre études de cas ci-jointes.



Animation

Notions clés abordées

Beaucoup de jeunes ont vu sur Internet, dans une émission à la télévision, ou ont entendu parler par une connaissance, d'une action ou d'une organisation. Cependant, les informations diffusées de cette manière ne sont pas forcément suffisantes. Il est nécessaire que les jeunes se renseignent et s'informent sur la réalité et la validité de cette action et se posent les bonnes questions :

- ➔ Qu'est réellement cet organisme (attention aux organismes sectaires) ? Comment peut-on savoir s'il travaille véritablement pour un projet de développement ou pour un objectif caché (exemple : prosélytisme, politique, abus de pouvoir) ? Partageons-nous ses valeurs ? Sont-elles également partagées par la population locale ?
- ➔ L'organisme d'envoi est-il à but lucratif ?
- ➔ Est-ce que ce projet répond vraiment aux besoins de la communauté locale ? Est-ce que la communauté locale est partie prenante dans sa définition et sa mise en œuvre ?

Points d'attention pour l'animateur·rice

Certaines pages internet montrent, a priori, des informations transparentes et sensées. Cependant, une recherche plus approfondie fait découvrir d'autres aspects des organismes trouvés, prouvant ainsi qu'il est primordial de vérifier l'identité et la légitimité des informations, qu'elles proviennent d'Internet ou d'ailleurs.

Il est donc essentiel de prendre ce temps de préparation et de vérification qui peut éviter aux jeunes de se mettre dans une situation possiblement dangereuse en se trompant de partenaire.

Déroulement de l'animation

1. Si le groupe est suffisamment important, le diviser en sous-groupes. Donner quatre fiches « études de cas » par sous-groupe. Chaque cas met en jeu une information tirée de supports médiatiques divers : Internet, télévision, articles de presse, relations. Demander aux groupes de formuler les questions qui leur paraissent les plus pertinentes sur chacune des études de cas afin d'en savoir davantage sur le partenaire. Désigner un rapporteur ou une rapporteuse pour chaque groupe (20 min).

2. Mise en commun : les rapporteur·euse·s lisent les questions préparées pour chaque cas (10 min).

3. Élargir la réflexion à partir des éléments suivants dont n'aura connaissance que l'animateur·rice (30 min) :

A priori, toutes les situations paraissent intéressantes, toutefois ce n'est pas forcément le cas.

Cas 1 Les membres de cette communauté ne sont pas reconnus par l'Église et sont de tendance sectaire.

Cas 2 Ce projet mené depuis la France se réalise sans participation de la communauté locale. La pérennisation est donc remise en cause.

Cas 3 Ce projet est vraiment mené par la population locale et répond à des besoins de cette dernière. Pourtant ce projet n'est pas forcément le plus attirant pour les jeunes au premier regard. En effet, la population souhaite « recevoir des jeunes pour échanger avec eux et, éventuellement, pour que ces derniers leur donnent quelques cours de base en informatique ». Ici, la rencontre devient prioritaire sur l'idée de l'aide et, pourtant, c'est à la demande de la population locale.

Cas 4 Sans appartenir à une association, le père agit en son nom propre et de façon isolée. Ses actions ne sont pas inintéressantes, mais on peut se poser des questions quant à leur pérennité.

Cas 1

La communauté Notre-Dame-de-la-Grotte-Miraculeuse Margot, 20 ans, a assisté à une émission sur France 3 sur l'activité sociale de religieuses au Pérou. Les religieuses de cette communauté d'origine française s'occupent d'enfants des rues à Lima. Elles ont un centre d'accueil pour ces enfants, et il semble possible de faire de l'animation auprès d'eux, en partenariat avec elles.

Cas 2

Solidarité France Pérou

Sur Internet, Dimitri, 22 ans, tombe sur ces informations : « Depuis le voyage de M^{me} Moreau au Pérou, il y a 5 ans, un groupe de personnes a créé, sur Nancy, une association pour apporter une aide sanitaire aux habitant·e·s d'un village. Ces personnes organisent des collectes de médicaments qu'elles apportent au village régulièrement. Elles sont aussi en train de financer et de bâtir un dispensaire dans le village. Il serait possible d'allier collecte de médicaments et construction du dispensaire. »

Cas 3

Le village de Andahuaylas

Voici ce qu'Élie, 19 ans a pu lire dans son journal régional : « Ce village au centre du pays a créé un groupement de paysan·ne·s. Il a pour objectif de travailler collectivement afin d'améliorer le rendement de leurs céréales (par une meilleure irrigation), pour pouvoir vendre le surplus à d'autres régions. Les paysan·ne·s ont implanté un lieu de stockage commun pour pouvoir garder des céréales en cas de période faste. Ils et elles sont également en train de mettre en place une formation professionnelle pour les jeunes du village à l'agriculture et la commercialisation de leurs produits. Les jeunes de cette formation souhaitent recevoir des jeunes d'un autre pays pour échanger avec eux et, éventuellement, que ces derniers leur donnent quelques cours de base en informatique. »

Cas 4

Le père Johan

La voisine de palier de la jeune Marion lui parle souvent de son meilleur ami, prêtre au Pérou : « Ce prêtre est très connu pour ses actions dans le pays. Il est passé plusieurs fois à la télévision en France et est très charismatique. Il se lance actuellement dans l'amélioration des conditions sanitaires dans la région où il habite avec un projet sur l'amélioration du système des égouts ainsi que sur la sensibilisation à différentes maladies : diarrhée, paludisme, sida... Il sera ravi de recevoir un groupe de jeunes pour l'aider à mettre en place ce projet. »

